

Afriiqu

ENVIRONNEMENT

Plus

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



INTERVIEW AVEC S.E HENRI DJOMBO,
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU CONGO

COMIFAC: IDENTIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Monsieur Gaston GRENIER, Facilitateur canadien pour le partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

CANCUN: ACCORD SOUS FORCEPS



UNIVERSITE INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE (UIB) (SYSTEME LMD)



FORMATIONS SOUTENUES

BOURSE - STAGE- EMPLOI

- Master en Banque , Assurance et Finance
Parrainage: Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)
- Master en Développement durable et Biodiversité
Parrainage: Société Nationale du Bois Impregné (SNBI) et TAMAN Industrie
- Master en Création d'entreprises et management des affaires
Parrainage: Société Nationale du Pétrole du Congo (SNPC)

Adresse :

Quartier la Glacière, Secteur E, Parcelle E 031/V (Derrière l'Immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)
Contact : (+242) 055 584 246 / 066 441 998 / 066 789 074 / 057 653 675 BP : 164 ; Mail : universite_uib@yahoo.fr



SOMMAIRE

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
E-mail :afenvironnementplus@yahoo.fr

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur Administratif
Nick YEUKUBO

Directeur de l'Information
Elbou Mohamed El MOCTAR

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Chargé de la communication
Osée COLINS KOAGNE

Rédaction générale
Elbou Mohamed El MOCTAR
Marc KOUASSI
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Roch Gervais

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Abbel ESSOMBA
Prudence NZAKA

Collaborateurs Extérieurs
Euloge Eulalie ESSERE
Jean Chrysostome NDZIONA

Conseillers
Antoine ONKO
Patrick OKAMBA
Jeanne Marie MINDJA

Correspondants Internationaux
Raoul TCHOUAGUE

Design
Trésor NGANDU
tresorn7@gmail.com

informaticien
Bernard TCHOKOTE

Photographe
Antoine KAMTCHEU



6 DOSSIER AFRIQUE

- Déclaration de Kinshasa La COMIFAC, face à l'après Kyoto
- Interview avec Monsieur MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la Comifac

14 INTERVIEW

Monsieur Gaston GRENIER, La Facilitation Canadienne au chevet des Forêts du Bassin du Congo

18 POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

L'association Jeunesse Verte du Cameroun (AJVC) et Le Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale. (REJEFAC).

26 ACTUALITE

Interview avec le Ministre Henri DJOMBO

36 SCIENCE ET TECHNIQUE

Le piège des biocarburants en Afrique.

afenvironnementplus@yahoo.fr



4^e

EDITION DU SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES & DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

DAKAR - DU 27 AU 30 AVRIL 2011 - CICES

ENERGIE
SOLAIRE

ENERGIE
EOLIENNE

ENERGIE
HYDRAULIQUE

ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE

BIOMASSE

ENERGIE
GÉOTHERMIQUE

WWW.SINERGIE-AFRIQUE.COM



**METIERS LIES
A L'ENVIRONNEMENT** (récupération, tri, recyclage...)

PROTECTION DES ESPACES VERTS

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

EXPO CARREFOUR AFRIQUE - EXCAF

Rue 14 Prolongée, HLM 1 - Domaine Industriel Sodida - B.P. 1656 Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 33.825.19.63/33.865.66.66/77.576.12.07 - Fax : (221) 33.824.21.91
Email : info@sinergie-afrique.com - Site : www.sinergie-afrique.com



Edito

L'impasse planétaire

Un état déplorable, c'est le moins que l'on puisse dire concernant les tentatives vaines, d'éviter cette descente aux enfers, que vit notre planète, quoique l'espoir demeure. Mais il y a 19ans, (Rio 92), avait bien suscité la possible issue de sortie, pour éviter une apocalypse qui se rapproche de plus en plus, défilant toutes les armes (solutions) pointées. Mais quel bilan peut on conclure à l'heure actuelle ?

En 19 ans, autant de phénomènes ont traversé le globe et dont les conséquences humaines, écologiques et économiques sont sans précédents, des catastrophes que les terriens veulent bien contenir, mais les dissensions et l'absence de volonté réelle qui animent la grande majorité de la communauté internationale, tendent à désintégrer toutes les attentes auxquelles sont supposés répondre des sommets, qui ressemblent de plus en plus à des mirages que projettent des décideurs "illusionnistes".

Est-il réellement utile de continuer à organiser des rencontres internationales sur l'environnement, qui n'aboutissent nulle part, quand elles ne prennent pas l'allure de sommets économiques ? Il y a deux ans (2009), la mobilisation pour un Cop 15 réussi, a été notoire, mais tout le manège qui avait caractérisé celui-ci, n'a donné lieu qu'aux déceptions. Un an plus tard 2010, le fameux Cop 16 de Cancun (Mexique), avec certes quelques avancées notables, mais rien de bien concret concernant des décisions, telles la réduction des GES, le bouleversement climatique...

Sans surprise et comme à l'accoutumée, le rendez-vous est fixé cette année pour Durban en Afrique du Sud, il est tout aussi permis d'espérer, quand on sait qu'il s'agit là d'un pays qui se place en bonne position, sur le plan du respect des normes environnementales. Mais, nous n'aurons de cesse de le répéter, la question planétaire ne peut être résolue, sans la participation de l'ensemble des états, les mesures au-delà de leur caractère individuel, demeurent indispensables au plan global.

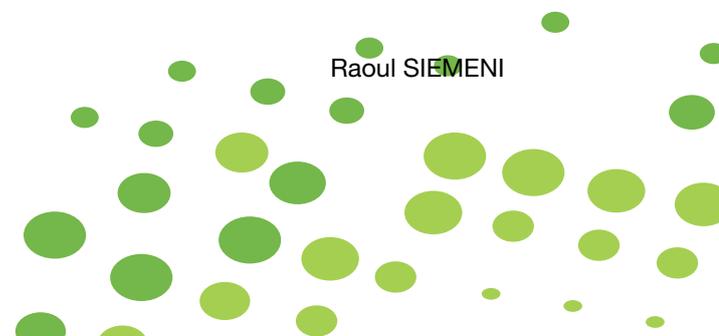
Cependant, la terre continue elle à envoyer des signaux aux conséquences physiques indéniables, desquelles aucun continent n'a été à l'abri ces deux années. L'Afrique a connu son lot de catastrophes, le Bénin inondé, le Tchad, le Cameroun, le Burundi, le Sénégal, etc. ; l'Asie, ses inondations et ses tsunamis, Chine, Indonésie, Pakistan, Russie ; l'Europe inondée, puis gelée par des hivers sans précédents, l'Australie avec une partie de territoire sous les eaux. Le volcan islandais dont les cendres ont pénalisé tout le commerce du transport aérien à travers l'Europe, un vrai dégât économique. Enfin les Amériques, latine avec ses divers séismes, et les USA qui ont connu la plus grande et la plus coûteuse catastrophe écologique de toute leur histoire ; une marée noire détruisant l'un des écosystèmes aquatiques des plus riches en bio diversité, duquel dépend la vie de plusieurs régions.

Les années 2009 et 2010, se sont caractérisées par un nombre impressionnant de catastrophes naturelles, dont la quasi-totalité des pays en ont été directement ou non touchés.

Nous osons donc formuler nos vœux les meilleurs, pour cette année 2011, et un souhait de tranquillité pour notre belle planète bleue; et plus de responsabilités, de prise de conscience environnementale, pour la communauté internationale.

Meilleurs
Voeux
2011

Raoul SIEMENI



DÉCLARATION DE KINSHASA

LA COMIFAC,

FACE À L'APRÈS KYOTO

Réunis du 8 au 11 novembre 2010, à Kinshasa (RDC), les ministres en charge des forêts d'Afrique centrale, membres de la CEEAC et de la COMIFAC, entendaient adopter une position commune, visant à la préparation des négociations de Cancun en vue d'un nouveau régime sur la question du climat. De nombreuses préoccupations ont été soulevées à l'issue de cette 6ème session ordinaire, dont certaines ne sont tout autre que les sempiternelles questions, à savoir la convention sur la biodiversité (CBD, juin 1992) et les objectifs qui la sous-tendent.

Tout ou presque a été revu, mais cela suffira-t-il à convaincre des partenaires internationaux, parmi lesquels "les gros pollueurs", à faire montre de souplesse ? Et se plier aux exigences environnementales indispensables pour la survie de notre planète, au regard des rapports scientifiques connus de tous



■ Le présidium des ministres de la COMIFAC

Ainsi, les ministres présents à l'issue de cette conférence, ont tenu à rappeler tous les engagements exprimés depuis toujours par la Communauté Internationale, à savoir l'intérêt que représente le maintien des fonctions écologiques essentielles, des écosystèmes forestiers. Une importance à chaque fois soulignée et appuyée par des décisions de Montréal (2005), à Bali (2007), en passant par Copenhague (2009) au récent sommet de Nagoya (2010).

A chaque fois, le massif forestier du bassin du Congo a été présenté et à raison du second poumon mondial, assurant les services environnementaux vitaux et indispensables pour la planète et les espèces qui y vivent, en régulant et stabilisant le climat global. Mais ne s'agit-il pas là de certaines lignes, prises en compte lors de la Cop 15 ; tels le processus REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation), l'adaptation, le transfert des technologies, le renforcement des capacités et enfin les besoins de financements adéquats

nouveaux, additionnels et prédictibles.

Rappelons que la REDD+, au delà de la considération des éléments de déforestation et dégradation, il y a l'élément lié à la capacité d'absorption carbone dont disposent les forêts, qui explique le (+) rajouté au REDD.

Ceci justifie les multiples soumissions adressées par les pays de la COMIFAC, à l'endroit du secrétariat exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies, sur le Changement Clima-

tique (CCNUCC), réitérées d'ailleurs à l'issue de la rencontre de Kinshasa.

Les ministres africains en charge de l'environnement et des forêts, ont à travers de nombreuses conférences régionales, insisté sur le fait que les pays à forte couverture forestière et à faible taux de déforestation, ont une spécificité qui doit être reconnue. Cependant, les pays du bassin du Congo, demeurent disponibles et prompts à engager un mode d'aménagement pour les ressources forestières et leurs terroirs

l'opérationnalisation des mécanismes financiers.

Le second point est celui concernant l'adaptation à travers lequel, les ministres ont mis en lumière la vulnérabilité de l'Afrique, d'où la priorité pour la création d'un mécanisme de compensation des pertes et des dommages liés aux changements climatiques. Quant à la question du transfert de technologies, les pays développés sont une fois de plus sollicités, un appui qui devra se baser sur l'identification au préalable des technologies appropriées et le renforcement des capacités. Avec entre autres, la création d'un comité exécutif des technologies et souhaitent que soient clarifiés ses objectifs et son mandat.

Enfin, les financements, la COMIFAC, demande le respect des engagements de financements annoncés à Copenhague, notamment les financements précoces et insistent que les pays développés contribuent à hauteur de 1,5% de leur PIB.

En outre, ces pays ont exprimé le besoin de l'allocation d'un fonds de 200 millions de dollar comme fonds d'urgence, pour la phase Readiness R-PP ; et un fonds de 3 milliards de dollars US au titre de financement précoce, en vue d'appuyer les programmes pilotes d'atténuation et d'adaptation. A cela intervient, la nécessité de créer un "fonds vert", et la simplification des procédures liées à l'octroi desdits fonds.

Tous ces aspects devront être portés lors des prochaines réunions internationales, sur les changements climatiques. Encore une fois de plus, l'espoir est-il réellement permis ? ■

Elbou Mohamed El Moctar



■ Vue des participants à la réunion de la COMIFAC

raux, qui puisse assurer des services économiques, écologiques et sociaux. Il faut par ailleurs noter, que durant ces assises de Kinshasa, les pays du bassin du Congo, ont affiché leur volonté de toujours, à soutenir le principe de responsabilités communes, mais différenciées, de pollueur-payeur, d'équité et de justice environnementale, tel que cela a été inclus dans la déclaration finale.

Les ministres insisteront sur le 4ème rapport du GIEC, paru en 2007, stipulant que pour avoir 50% de chance de demeurer en dessous d'une augmentation de la température de +2°C, il faudrait limiter les émissions de gaz à effet de serre des pays développés de -25 à -40% en 2020, par rapport à leur niveau de 1990, et de -75 à -95% avant 2050.

Mais une fois encore, les grands aspects qui lais-

sent transparaître toutes les inquiétudes des pays africains, à l'issue de la conférence de Kinshasa a été le plan d'action de Bali (Indonésie), et les cinq

pilliers qui le caractérisent, à savoir : la vision partagée, l'adaptation, l'atténuation, le transfert de technologie et les financements.

Mais quelles sont les revendications issues des 5 points ci-dessus énumérés ?

Le point relatif à l'atténuation, les pays de la Comifac, lance un appel aux pays développés de l'Annexe 1, (les gros pollueurs), à prendre des engagements contraignants au plan juridique, en conformité avec les recommandations du 4ème rapport du GIEC. Mais cela traduit-il un espoir, quand on sait que les pays de l'Annexe 1 éprouvent des difficultés à appliquer les engagements relatifs à la réduction des émissions, énoncés à Copenhague ?

Toujours dans le cadre de l'atténuation, les pays concernés, insistent sur la nécessité de financer

les actions volontaires de réduction des émissions, et qu'elles soient mesurables, notifiables et vérifiables tel que stipulées dans la déclaration.

Parmi les actions requises, il y a la REDD+, dans le cadre de mise en œuvre, nécessite des sources de financements, nouvelles, additionnelles adéquates, prédictibles et pérennes. Mais les ministres soutiennent une approche phasée dans la mise en œuvre de la REDD+, notamment par la préparation et le renforcement des capacités, la mise en œuvre des politiques et mesures ainsi que

INTERVIEW

AVEC MONSIEUR MBITIKON, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COMIFAC

Afrique Environnement Plus : La 6ème Session ordinaire du conseil des ministres qui vient de se tenir a abouti sur l'adoption d'un certain nombre de résolutions parmi lesquelles la Déclaration de Kinshasa. Quelles sont vos impressions à l'issue de ces travaux ?

Raymond MBITIKON : Le déroulement de cette 6ème session ordinaire du conseil des ministres de la Comifac est assez bon, parce que les travaux se sont bien déroulés et se sont bien terminés. Et pour ce qui est de la Déclaration de Kinshasa, il y a eu un consensus. Les gens se sont entendus pour pouvoir sortir cette déclaration. De manière globale, les travaux de cette 6ème session se sont bien déroulés.

AEP : L'un des temps forts de cette réunion a été le passage du témoin de la présidence exécutive de la Comifac de la RCA à la RDC. Quel bilan faites-vous de l'ancienne présidence et quelles sont vos attentes de la nouvelle ?

R.M : Le mandat de la présidence exécutive de la Comifac, assuré ces deux dernières années par la République Centrafricaine a été d'une réussite aux yeux de tout le monde, car il a permis à la Comifac de faire un pas de plus dans l'exécution de ses missions. Pour ce qui est de la nouvelle présidence qui revient à la RDC, nous sommes aussi confiants que tout se passera assez bien, étant donné que la RDC est très engagée dans tout le processus au niveau de la sous région pour le problème du changement climatique, du suivi du processus REDD. Cette collaboration saura apporter un plus, en ce qui concerne la conservation et la gestion des ressources forestières.

AEP : L'une des préoccupations majeures de la Comifac à cette réunion, était le rappel des cotisations obligatoires des Etats membres. Pensez-vous que les promesses faites par le Congo, le Gabon, le Burundi, la RDC, de régulariser leurs arriérés dans les délais immédiats sont assez suffisantes pour sauver le fonctionnement de l'institution ?

R.M : Ces annonces ont été encourageantes pour nous au niveau du secrétariat exécutif, par le fait que l'institution est intergouvernementale et ne fonctionne que grâce



aux contributions égalitaires des Etats membres. Il est vrai que ces dernières années, ces contributions ont connus des arriérés, mais si les annonces faites par les Etats s'accompagnent des actes concrets, la Comifac connaîtra une légère amélioration. Toutefois, à ce niveau la question demeure, celle de savoir s'il faut continuer avec ce système qui cause problème, ou trouver un mécanisme beaucoup plus sécurisé qui permettrait de garantir les cotisations qui assurent le fonctionnement de la Comifac.

AEP : La Comifac assure l'harmonisation de la gouvernance forestière dans les pays du Bassin du Congo. Quelle position adopte-t-elle sur la question REDD qui semble très controversée au regard des différents échanges entre les gouvernements ?

R.M : La Comifac est une institution qui compte 10 pays, qui n'ont pas les mêmes configurations au

niveau du couvert forestier. D'une part, il y a des pays qui ont bien d'autres problèmes en plus de la gouvernance forestière, il y a des zones arides où les forêts sont de faibles couvertures, d'autre part, le processus REDD est un processus nouveau et sa compréhension n'est pas unanime au niveau des différents responsables dans nos pays. Mais au delà de certains points de vue qui donnent l'impression d'avoir une certaine divergence entre les pays, je peux vous dire que sur le plan sous-régional, les pays d'Afrique centrale sont unanimes qu'il faut parler d'une seule voix dans toutes les négociations internationales sur la question REDD.

AEP : La rencontre de Cancun est proche, pensez-vous que l'Afrique sortira cette fois-ci avec des mesures immédiates qui permettront de prendre en compte la gestion de ses forêts ?

R.M : Le sommet de Cancun qui aura lieu

dans quelques semaines sera le prolongement des négociations qui ont eu lieu à Copenhague. Il y a des points sur lesquels les différentes parties prenantes aux négociations ne se sont pas encore mises d'accord et je ne pense pas qu'on puisse arriver à cet accord ; mais s'agissant des négociations, quelque soit les difficultés actuelles, il n'est pas exclu qu'on obtienne quelque chose de Cancun. Notre espoir est de pouvoir au moins arriver à une avancée très significative au niveau du processus REDD, car ce processus avait été bien avancé à la rencontre de Copenhague. En plus, nous avons deux problèmes, nous voulons avoir une compensation ou une sorte de récompense pour les efforts qui sont faits en matière de conservation de nos ressources, et aussi que les pays développés comprennent que plus on va attendre, plus les choses vont se dégrader.

AEP : Que pouvez-vous nous dire du partenariat avec les facilitateurs qui œuvrent aux côtés de la Comifac pour l'appui de sa politique ?

R.M : Les facilitateurs sont des partenaires au développement qui interviennent dans le secteur forestier dans notre sous-région. Nous avons un plan de convergence que nous comptons mettre en œuvre et le rôle de la facilitation est de sensibiliser au mieux les partenaires au développement pour qu'ils puissent appuyer davantage nos pays dans leurs politiques de développement du secteur forestier. Pour le moment, des efforts ont été faits, il y a des programmes qui ont été entamés et tout cela est le fruit du travail que la facilitation a entrepris au niveau de nos pays. ■

Raoul SIEMENI

CANCUN

ENRAYER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE MAINTENANT, ET SUR LE LONG TERME

Le texte adopté a fixé l'objectif de réduire de manière importante les émissions de GES afin de limiter la hausse de la température globale à 2°. Pour parvenir à cela, il est prévu que la réduction des émissions des pays industrialisés augmente de 25 à 40% d'ici à 2020, par rapport à 1990.

La lutte pour enrayer le changement climatique passe aussi par la révision périodique des objectifs à long terme en fonction de l'observation des impacts du changement climatique et des connaissances scientifiques qui seront acquises d'ici cette période. Le texte indique la possibilité de renforcer cet objectif à 1,5°C suivant les rapports que fournira le Groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur l'évolution du climat (GIEC). La première révision doit démarrer en 2013 pour s'achever en 2015.

L'avenir du protocole de Kyoto reste incertain. Les travaux doivent se poursuivre pour s'assurer qu'entre la période d'engagement qui s'achève à la fin de l'année 2012 et la deuxième, aucun délai ne survienne. Toutefois, le texte ne dit pas clairement qu'il y aura une prolongation après 2012, et ne demande pas non plus aux pays industrialisés d'inscrire leurs objectifs chiffrés de réduction d'émissions de GES pour une seconde période.

La forêt étant au cœur du processus de lutte contre le réchauffement climatique, le texte pose comme objectif de "ralentir, arrêter et inverser la perte du couvert forestier", à l'origine d'environ 15% à 20% des émissions globales de GES. La conservation de la biodiversité des forêts anciennes est reconnue, ainsi que la participation des parties impliquées dans la gestion de la forêt, comme les communautés locales ou les populations autochtones. Ces mesures seront financées par des "fonds prévisibles et stables", ce qui élimine en principe le risque de spéculation sur des fonds forestiers et lève par conséquent les ambiguïtés sur le mécanisme REDD (Réduction des émissions liées au déboisement et à la déforestation). Néanmoins, les mécanismes de contrôle restent faibles. ■

Analyse :mediaterrre

BURUNDI : LA BATAILLE DE LA TERRE

« Toujours plus de paysans, mais de moins en moins de terres à partager. Au Burundi, la pression démographique est une bombe à retardement. La terre est de plus en plus convoitée, et les conflits entre voisins se multiplient. Ces disputes pour la terre fragilisent la récente réconciliation nationale. »

Au Burundi, l'un des plus petits pays d'Afrique situé à l'Est de la RDC, 90 % de la population dépend de l'agriculture, mais la terre pose un réel problème. La démographie explosive, la population pourrait doubler, voir tripler d'ici 2050.

Il y a de moins en moins de terres pour de plus en plus de bouches à nourrir... Un demi-hectare par ménage ne suffit plus pour assurer la sécurité alimentaire d'une famille.

Les tribunaux sont saturés. 80 % des affaires juridiques du pays concernent le foncier. Des procès souvent interminables, ou reportés. Car au Burundi, la terre est un bien collectif qui se transmet de génération en génération, et l'on se remet souvent au droit coutumier, loin de l'administration

dans la capitale Bujumbura. D'ailleurs, les services cadastraux sont quasi inexistant dans les campagnes.

Faire enregistrer une terre coûte cher pour un paysan qui gagne quelques euros par jour, c'est donc peu

commun dans les familles. C'est pourquoi les tribunaux peinent à rassembler les preuves et autres documents officiels lorsque deux

Conséquence : les relations entre paysans sont polluées, les familles s'entredéchirent pour les questions d'héritages. Les terres sont morcelées, et de plus en plus marchandées.

parties affirment chacune être propriétaire. Un véritable cercle vicieux.

L'État a promis de réformer. Le code foncier en vigueur date de 1986 et n'est plus adapté à la situation actuelle. Dans l'urgence, une Commission Nationale a été créée en 2006 pour gérer les litiges, désengorger les tribunaux et trouver des solutions amiables. Quelques guichets fonciers pilotes dans les campagnes sont à l'essai. Mais ce n'est pas suffisant. La nouvelle loi foncière, qui doit aussi inclure un nouveau planning familial, est très attendue.

Autre problème : le retour de centaines de milliers de réfugiés qui ont fui les guerres civiles. La situation politique est à nouveau stable, mais l'équilibre reste fragile. D'autant plus que de nombreux rapatriés cherchent à récupérer leurs terres, certaines ont été données ou vendues par les administrations de l'époque à d'autres paysans.

Le pays a longtemps souffert des mêmes divisions ethniques que son voisin le Rwanda entre Tutsi et Hutu. La dernière guerre civile au Burundi (1993-2004) aurait fait plus de 200 000 morts. Le fragile processus de paix est mis en péril si rien n'est fait rapidement. ■

Par Jérôme BONNARD



INONDATION AU MAROC : UNE ALERTE GÉNÉRALE SUR CASABLANCA



La capitale économique Marocaine Casablanca vient de connaître une forte pluie du jamais vu. Selon la Direction de la Météorologie, il est tombé un pic de 187 mm de pluies en une seule nuit, l'équivalent d'une demi-année de pluie au Maroc. Toutes les grandes artères ainsi que les autoroutes ont été bloquées à cause de ces précipitations. Des voitures ainsi que des autocars ont été piégés par les eaux au niveau des routes côtières. Pour éviter tout problème, la Grande Wilaya de Casablanca avait décidé de fermer toutes les écoles de la capitale économique. La circulation ferroviaire avait aussi été perturbée avec l'arrêt momentané du trafic entre Casablanca et Rabat. Sur un total de 34 morts, un autocar transportant des employés et qui était bloqué entre la route de Bouznika et Mansouria avait généré une grande catastrophe causant 29 morts et un seul survivant ce qui démontre la forte précipitation des eaux. ■





■ L'Ambassadeur de l'Union Européenne et le Premier Ministre de la République Centrafricaine

SIGNATURE DE L'ACCORD VOLONTAIRE DE PARTENARIAT FLEGT ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'Union européenne et le Gouvernement de la République centrafricaine ont conclu le 21 Décembre 2010 les négociations d'un nouvel accord qui va établir un dispositif pour garantir que tous les produits du bois exportés de la République centrafricaine vers l'Union européenne sont issus d'une exploitation et commercialisation contrôlée, fiable et légale. Les deux parties ont donc signé à cette occasion un Accord de Partenariat Volontaire (APV). Le dispositif décrit dans l'accord sera déployé progressivement et sera pleinement opérationnel en 2014. La mise en œuvre de l'accord contribuera significativement à l'amélioration de la gouvernance du secteur forestier, dans la continuité des actions menées par le Gouvernement centrafricain depuis une décennie.

L'APV est un outil du plan d'action pour l'application des réglementations forestières, la gouvernement vise à lutter contre l'exploitation de bois illégal et le commerce associé dans l'UE. La République centrafricaine exporte en moyenne chaque année pour 63 millions d'euros de bois dont un peu plus de la moitié est achetée par

des pays de l'UE. Indéniablement, la contribution du secteur forestier à l'économie nationale est de loin la plus importante en termes d'emplois, de contribution au PIB et par conséquent de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, le bénéfice environnemental de la gestion durable de cette forêt justifie l'ambition du Gouvernement de la RCA d'œuvrer à la lutte contre le changement climatique en mettant en place un cadre de gouvernement amélioré pour bénéficier des paiements des services environnementaux à travers les mécanismes innovants comme la REDD+. Avec une superficie de 623 000 km², la RCA détient 54 000 km² de forêt dense répartie en deux blocs : le massif du sud-est de 16 000 km² peu accessible et le massif du sud-ouest de 38 000 km² faisant actuellement l'objet d'une exploitation industrielle encadrée. Huit (08) sociétés forestières opèrent dans le sud-ouest dans 11 (onze) permis soumis à un plan d'aménagement forestier,

outil qui concrétise la politique de gestion durable des ressources forestières de la RCA. Cette vision est partagée avec les autres pays membres de la Commission des Forêts du Bassin du Congo (COMIFAC) à laquelle a adhéré la RCA. Le secteur forestier est en situation de relèvement suite à une crise financière et économique prolongée et l'accord va contribuer à améliorer la gestion du secteur forestier pour sécuriser au mieux ses recettes. L'accord traite entre autres, les points majeurs de la transparence dans le suivi des activités, la clarification des droits d'usages des communautés riveraines et l'encadrement de l'exploitation artisanale et de l'exploitation communautaire des forêts.

L'approche adoptée tout au long de la négociation a été axée sur la consultation de tous les acteurs nationaux concernés : la société civile, les exploitants forestiers et les administrations des départements ministériels concernés. Ce travail a été soutenu par France, l'expertise COMIFAC et le WWF.

La signature de cet APV centrafricain ouvre maintenant une phase de mise en œuvre de trois ans pour instaurer les dispositions de l'accord. Après ce travail de réforme, chaque cargaison sera contrôlée et des autorisations FLEGT seront émises pour accompagner toute cargaison vérifiée. ■

Marie Danielle



DIRE
NON
 AU BRACONNAGE, AU TRAFIC
 FAUNIQUE C'EST AUSSI
 UNE MANIERE DE
 CONSERVER LA BIODIVERSITE

CONFIEZ VOS APPAREILS À DES PROFESSIONNELS DE DEPANNAGE SPECIALISÉ

ETS
SECOS

MAINTENANCE

DEPANNAGE D'ORDINATEUR DE BUREAU ET PORTABLE



Ordinateur Bureau



Ordinateur Portable



FAX



Imprimante

DEPANNAGE D'IMPRIMANTE, SCANNER ET FAX



Imprimante Multifonction



DEPANNAGE DE COPIEUR ET DIVERS APPAREILS



AUTRES SERVICES

- * vente des logiciels
- * Formations
- * Conception Graphique
- * Installation et gestion des Cybers Cafés

ETS SECOS

(00242) 361-37-60
 (00242) 836-25-97

1 RUE MPIAKA BOULEVARD
 PLATEAU DES 15 ANS CONTRE RAIL

email:bernard_kerole@yahoo.fr

LA FACILITATION CANADIENNE AU CHEVET DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO



■ Monsieur Gaston GRENIER, Facilitateur canadien pour le partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Afrique Environnement Plus : Le Canada vient de prendre la tête de la facilitation auprès de la Comifac. Quelles sont les mesures prises pour une gouvernance durable des forêts du Bassin du Congo ?

Gaston Grenier : Pour résumer ce que le partenariat des forêts du Bassin du Congo apporte et présente, il s'agit en quelques sortes des 10 axes du plan de convergence de la Comifac, qui indiquent dans les grandes lignes, les priorités et les objectifs sur lesquels il faut viser si on veut obtenir une durabilité dans la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Parmi ces axes, on a la croissance économique et la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la connaissance des écosystèmes, l'harmonisation des politiques, le renforcement des capacités, la recherche scientifique au service des forêts du Bassin du Congo et un axe qui s'intéresse particulièrement au mécanisme de finan-

cement pour assurer le soutien financier nécessaire pour maintenir ces forêts viables et assurer aussi les fonctions et services environnementaux. Quand on parle des forêts du bassin du Congo, les gens ont tendance à penser aux forêts fluviales, mais il est bien d'indiquer que le Bassin du Congo est très vaste et que les populations vivent surtout dans la zone d'amortissement essentiellement constituée des forêts sèches. Tout cela est une préoccupation non seulement pour le partenariat, mais aussi pour la Comifac dans sa question de lutte contre la désertification.

Afrique Environnement Plus : Parlant de la REDD, plusieurs acteurs de la société civile pensent que le processus REDD est un programme difficile à cerner dans la mesure où les produits d'un tel processus ne bénéficient pas aux populations locales, mais contribuent à réduire l'état du développement industriel de l'Afrique. Qu'en pensez-vous ?

Gaston Grenier : Je ne suis pas de cet avis. Je pense que les ressources générées par les services rendus par les forêts retourneront aux pays de la zone Comifac. Il reviendra alors à la gouvernance à tous les niveaux, de s'assurer que l'utilisation de ces ressources est planifiée de manière participative par l'ensemble des intervenants et qu'une fois cette planification des programmes faite, la gestion des ressources financières pour leur implantation et leur mise en œuvre est assurée de manière correcte selon les règles qui sont bien connues en matière de gouvernance financière et de gestion des programmes de développement.

Afrique Environnement Plus: Que pensez-vous de la signature du mémo-

randum des trois blocs forestiers tropicaux de la planète annoncée par la Comifac et de même que la création d'un sommet des trois que propose le Président Sassou Nguesso de la République du Congo ?

Gaston Grenier: Les trois bassins de la planète sont à des niveaux différents et ont des historiques différentes. La particularité du Bassin du Congo est de travailler à travers une institution forte comme la Comifac. Pour ce qui est du Bassin de l'Amazonie, il y a moins de partenaires impliqués et le Brésil est le partenaire dominant et c'est lui qui dicte la conduite des affaires, c'est le même problème qu'on rencontre en Indonésie. Ceci dit, chaque bassin a des expériences extraordinaires qu'il peut partager avec les autres. Il y a certainement intérêt à ce qu'il y ait des échanges constants entre eux et que des mécanismes soient établis pour formaliser de manière officielle la collaboration. Mais, le bassin du Congo doit faire sa réflexion et décider de ce qu'il attend du partenariat. c'est ce que les experts au cours de cette réunion ont recommandé et durant cette réflexion, je pense que le secrétariat exécutif de la Comifac pourra continuer ses démarches auprès des autres bassins pour voir quelles seraient les conditions, et éventuellement, si un jour on a ce grand sommet des trois bassins tel que proposé par le Président Denis Sassou Nguesso, on pourra peut-être profiter de cette occasion pour marquer de manière officielle comment les trois bassins pourront continuer de collaborer ensemble par la signature de certains actes.

Afrique Environnement Plus : Au prochain sommet de Cancun, les analyses tendent à dire que l'on va se retrouver avec une Cop 15 identique

sans mesures contraignantes au regard des grandes réunions organisées pour la préparation de cette rencontre. Pensez-vous que l'Afrique pourra imposer la place qu'elle recherche pour la gestion des ses forêts ?

Gaston Grenier : Les informations qu'on nous donne, c'est que les négociations en préparation du sommet de Cancun connaissent certaines difficultés, mais, je pense qu'il y a lieu d'être optimiste du côté africain pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'Afrique a décidé d'unir ses voix dans les négociations et de se donner d'une équipe qui représente les différents intérêts et la Comifac par le biais de ses points focaux climat est très présente au sein de cette équipe. Je crois comprendre que le chef des négociateurs de cette équipe est un congolais de la RDC, et je pense que le Bassin du Congo qui représente 50% de la masse carbone de l'Afrique doit être présent. Il semble qu'il y aura des difficultés d'entente du côté des pays développés, mais pour ce

qui est de la REDD qui a déjà des acquis de Copenhague de part la mise en place des mesures préliminaires qui constituaient un engagement de quelques milliards de dollars, le bassin du Congo y trouvera ses intérêts.

Afrique Environnement Plus: Lors de votre discours de circonstance, vous avez exhorté les pays membres à venir en aide à la Comifac. Pensez-vous que cet appel sera entendu au regard de l'absence constatée de certains ministres et que cela présage des lendemains meilleurs pour la Comifac ?

Gaston Grenier : Au cours de cette réunion, nous avons pu noter la présence de sept ministres au lieu de dix ministres dont compte la Comifac. Il y a seulement eu trois absences à savoir: le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad, qui ont été représentés à un bon niveau. La facilitation comprend très bien les situations extrêmement difficiles dans lesquelles les pays de la région évoluent,

comme c'est le cas en RDC où les fonctionnaires ne sont pas parfois payés sur des périodes de 2 à 3 mois. Mais, les présidents des pays de la Comifac avaient suggéré un mécanisme qui n'est pas douloureux à mon avis pour les populations qui sont dans la situation la plus pénible, c'est un mécanisme qui se fonde sur un prélèvement des importations des pays tiers c'est-à-dire des pays autres que ceux de la région de la Comifac comme les USA, le Canada, la France, la Chine et bien d'autres, des biens de luxe ou des biens qui atteignent les gens bien nantis. Ce que nous avons proposé est de prélever pour le bénéfice de la Comifac environ 0,1% de la valeur de ces biens comme taxe. On peut estimer la somme de toutes ces importations dans ces régions de 4,5 à 5 milliards de francs Cfa c'est-à-dire environ 10 à 12 millions de dollars US, qui viendraient annuellement alimenter le secrétariat exécutif et tout son réseau de partenaires. Quand on fait une estimation des besoins, on se rend compte que les

besoins de fonctionnement seraient alors satisfaits et que certaines ressources pourraient même être libérées pour la réalisation des programmes. Nous pensons que à peu près 5% de ce qui est requis actuellement des programmes seraient quand même financés des ressources propres de la région, par exemple pour un besoin d'un milliard par an pour les programmes, 95% seraient fournis par les partenaires du bassin du Congo et les 5% viendraient des pays de la Comifac ; ce qui nous paraît une proportion assez raisonnable et qui lance aussi le message aux pays donateurs et aux partenaires techniques financiers, qu'il y a une vraie prise de participation des pays. Je suis extrêmement sympathique aux problèmes financiers que rencontrent les pays, mais j'ai noté que le mécanisme, que les présidents des états de la région ont voulu supporter, bien qu'étant dans sa phase intérimaire est acceptable et ne pénalise pas les pays pauvres. ■

Raoul SIEMENI



■ Monsieur Gaston GRENIER et M. Cleto NDIKUMAGENGE, Facilitateur PFBC



AGENDA



• **Cameroun (Douala),
Du 15 au 18 février 2011,**
SE COMIFAC : 11ème Réunion du GTBAC



• **Fipac : du 15 au 18 Mars 2011,**
se tiendra à Impfondo
au Congo Brazzaville le Forum International
des Peuples Autochtones d'Afrique
Centrale.



• **Rwanda (Kigali):
du 29 au 30 Mars 2011,**
PNUE : Première réunion du comité
technique de l'accord sur la conservation
des Gorilles et de leurs habitats,



• **Dakar (Senegal) :
du 27 au 30 Avril 2011,**
Quatrième Edition du Salon
International des Energies
renouvelables en Afrique .



L'ASSOCIATION JEUNESSE VERTE DU CAMEROUN (AJVC) ET LE RESEAU DES JEUNES POUR LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE. (REJEFAC).



L'Association jeunesse Verte du Cameroun, œuvre à faciliter la participation des jeunes dans les débats et les décisions environnementales et promeut les droits humains fondamentaux. Depuis sa fondation en 2000, l'AJVC travaille à s'assurer que les voix des jeunes soient entendues au sein du système camerounais au niveau national et international. L'AJVC a pour rôle de mobiliser des jeunes à former leur premier programme, à concevoir des formes de participation des jeunes dans les conférences mondiales, sous régionales et nationales, ainsi que de s'assurer que les jeunes soient présents lorsque les gouvernements discutent des questions d'intérêt général tout en facilitant les échanges entre eux pour leur meilleure participation. L'AJVC vise à augmenter la participation des groupes de jeunes et des jeunes des ONG, dans le travail environnemental camerounais à travers le renforcement de l'accès à l'information, de la participation et de la mise en place d'un espace d'expression de la voix des jeunes leaders. L'objectif global est de promouvoir la participation effective des jeunes au développement durable à travers leur implication dans les programmes

de gestion durable des ressources naturelles et à la conservation de la biodiversité. AJVC travaille pour réaliser ses objectifs en recueillant et disséminant les informations aux ONG de jeunes, aux clubs des amis de la nature, et autres groupes de jeunes, en soumettant des propositions pour le changement des critères d'accès des ONG, là où les critères actuels constituent des barrières pour les jeunes et/ou les ONG de jeunes, en collectant et disséminant les informations concernant la formation, la collecte de fonds et le support pour

la participation des jeunes dans les rencontres environnementales, en collectant et disséminant les informations concernant les réseaux de jeunes déjà existants et participant à en établir de nouveaux là où il s'avère approprié, en définissant le rôle des jeunes dans la prise de décision, la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités relatives à la gestion durable des ressources et plus encore AJVC est surtout active au Cameroun et au niveau sous régional à travers la coordination qu'elle assume du Réseau

des Jeunes pour les forêts d'Afrique centrale mais elle souhaite étendre aussi son action au niveau africain et mondial.

La mission de l'AJVC pourrait se résumer ainsi : promouvoir une participation effective des jeunes au développement durable à travers leur implication et responsabilisation dans les programmes de gestion durable des ressources naturelles et à la conservation de la biodiversité au Cameroun et même en Afrique à travers les points focaux qu'elle y développe. Le but de cette mission est

de promouvoir un environnement sain et prospère à travers les idées novatrices de la jeunesse. AJVC est une association à but non lucratif dont les membres sillonnent les plateformes, les provinces, la sous région et les autres pays du monde pour promouvoir les droits humains et un environnement sain. Créée en 1999 par une jeune camerounaise, Marie Tamoifo Nkom, avec l'aide de quelques ami(e)s, AJVC se veut le porte-voix d'une jeunesse qu'on ne voit pas assez, et d'un environnement dont on parle peu. L'organisme a le

projet d'être un fil conducteur entre les jeunes d'ici et d'ailleurs, qui désirent partager leur culture environnementale et leurs expériences de vie, mais surtout découvrir, comprendre et connaître leur histoire. C'est une organisation fédératrice, car travaillant en réseau depuis plusieurs années, dix ans.

Légalement le 17 août 2000, cette association est dirigée par des jeunes pour des jeunes (jeunes étudiants, jeunes volontaires, jeunes chômeurs, élèves, jeunes diplômés, jeunes

ruraux, jeunes cadres et experts...).. Elle est dirigée par une coordination nationale, et a une mise sur pied des points focaux intermédiaires qui sont les relais communautaires avec des membres du réseau (groupes de jeunes, associations des jeunes, clubs environnementaux, volontaires), A coté de ces acteurs ayant des implications directes, nous avons un autre groupe d'acteurs qui interviennent de façon indirecte ; ce sont les partenaires techniques et financiers, les facilitateurs, le conseil des sages et autres réseaux spécia-

lisés.

NOS ACTIONS :

Elle est spécialisée dans l'organisation de formations, de plaidoyers, de conseils et d'action concrètes pour les jeunes au niveau du Bassin du Congo et du Cameroun et depuis cette année, elle est entrain de faire son diagnostic organisationnel et structurel et surtout de trouver le moyen de répondre aux attentes concrètes en terme de recherche et disponibilités des opportunités sur les métiers verts, l'économie verte, afin de célébrer ses dix ans d'existence en août 2011 avec l'organisation d'un évènement fédérateur pour la jeunesse africaine, de la sous région et du Cameroun dénommé festi jeunesse africaine vers une meilleure implication et responsabilisation des jeunes au processus de gestion durable des ressources naturelles par la promotion d'un environnement sain. Nous allons cette année, diffuser l'information et échanger sur les expériences des uns et des autres et améliorer la communication entre tous, Renforcer les capacités des jeunes



sur les questions de gestion durable des ressources naturelles, Identifier les voies et les méthodes et encourager la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes nationaux et sous régionaux dans le domaine de la conservation et de la préservation de la nature et de la biodiversité au niveau rural et urbain, promouvoir la participation des jeunes acteurs aux différents forums nationaux, sous régionaux et internationaux et mettre en place un processus de participation effective de la jeunesse en collaboration avec les partenaires du Bassin du Congo au niveau national, régional et continental à

l'instar de la CEFDHAC/ REJEFAC, COMIFAC, NEPAD, Mener des actions en vue de lutter contre la pauvreté dans le sens de trouver des emplois décentes à la jeunesse et la

jeune fille et femme. Des objectifs bien définis, AJVC ne s'est pas contentée seulement à les définir de façon théorique ce qu'elle a à faire. Toutefois elle s'est attelée à concrétiser et a



matérialiser à travers les actions visibles.

Cette année, nous avons lancé le programme Vacances Vertes qui va s'étendre sur l'année prochaine et va voir la participation d'une centaine de jeunes leaders, des universitaires et scolaires, leur sélection sera faite à travers une compétition nationale et leur permettra de découvrir les réalités environnementales de la région du Grand Nord au Cameroun, des zones reculées du Cameroun et des potentialités et richesses afin de leur faire prendre conscience de leur rôle et de l'urgence à agir, et surtout de nous associer à l'opération Sahel Vert en cours. Nos perspectives et projets AJVC sont nombreux, le développement d'une stratégie locale de participation à travers le projet de volontariat Jeunesse et recrutement de 5000 volontaires (projet communautaire), l'organisation de rencontres de restitution de la rencontre avec le Président des Etats-Unis et autres grandes rencontres, réactualiser la base de données du réseau des acteurs jeunes du Cameroun du REJEFAC avec



les organisations locales et partenaires et trouver un appui financier et matériel pour notre programme sous régional, identification des potentiels acteurs et partenaires pour la célébration des dix ans d'existence de l'AJVC pour août 2011 en lien avec un événement sous régional d'ampleur, le développement et le soutien de notre plateforme électronique www.ajvsurf.net par des entreprises citoyennes, la mise en œuvre du programme jeunesse Vacances vertes 2010-2011 et plus, la Consultation sur la réforme du système éducatif en Afrique, le Suivi et la mise en place de facilités nous permettant de communiquer permanentement avec le réseau des jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale sous-régionale et nationale car ces jeunes représentent

une proportion significative et croissante de la population mondiale. Ils font face à de nombreux défis et offrent des perspectives différentes dans plusieurs domaines. Pourtant, actuellement, les intérêts principaux des jeunes sont marginalisés. Les jeunes qui sont des acteurs primordiaux dans beaucoup de domaines permettront de renforcer le processus de prise de décision. Reconnaissant que l'AJVC peut jouer un rôle actif de direction dans le développement de l'inclusion des jeunes et assurant que tous les acteurs et partenaires institutionnels ont sérieusement promis une participation "pleine et effective" des jeunes, de la société civile, des ONG de jeunes et regroupements. Nous voulons permettre à chaque professionnel du réseau de se ressourcer par

l'instauration de moments «d'échanges de pratiques» et l'organisation de temps de formation, de disposer d'un organe de représentation du réseau afin de développer des relations avec les partenaires de fait ou potentiels sur le département, de promouvoir et de valoriser les initiatives du réseau, de rechercher des financements pour l'ensemble des structures «Information Jeunesse» des pays concernés, pour des actions collectives et pour la création d'outils et supports d'information. Notre défi pour l'année 2011, sera de faire le bilan, de célébrer et de se projeter à travers l'organisation de cette grande rencontre africaine de la jeunesse. ■

La Rédaction



POLITIQUE FORESTIÈRE :



■ Photo de famille des participants au séminaire de formation de la FAO

UNE NÉCESSAIRE RÉVISION

Connaissant une évolution ces dernières 20 années, le secteur forestier en Afrique centrale, tend aujourd'hui à reformuler sa politique forestière, dans un contexte international traversé par le concept du développement durable. C'est à cet effet qu'un important atelier sous régional s'est tenu du 8 au 10 décembre 2010 à Brazzaville.

Organisé par la FAO, cet atelier a permis une fois de plus, aux pays de l'Afrique centrale, de s'engager à gérer durablement leurs ressources forestières. Il s'agit d'une série d'engagements formulés depuis 1990 et réitérés à maintes reprises, à l'issue des nombreuses conférences qui se sont tenues dans la sous-région. Aussi, les politiques qui en

sont issues ont permis d'inclure la dimension sociale et environnementale dans la gestion forestière. Une gestion, qui se veut être durable au plan sociologique, écologique et économique.

Cette révision de la politique forestière observée au sein des pays de l'Afrique centrale, résulte des préoccupations issues du changement climatique, mais également de l'application des lois, et des paramètres liés à la conservation de la biodiversité (rejoignant ainsi la convention y relative CBD), la production des énergies renouvelables et l'intégration de la foresterie dans le développement durable...

Rappelons cependant que ce processus de formula-

tion / révision de politiques forestières aux concepts nouveaux n'a été, à l'issue actuelle appliqué que par le Cameroun et la RDC ; le Congo, le Gabon et la RCA ont semble-t-il annoncé leur intention à rejoindre le processus.

Mais plusieurs contraintes sont visibles et lesquelles forment un ensemble d'obstacles, quant à l'atteinte de cet objectif. _ On note, une faiblesse dans les capacités en planification et en pilotage des processus d'élaboration des politiques forestières, qui frappent bon nombre de ces pays._

Aussi, on se pose un certain nombre de questions quant à l'approche systématique de la REDD, sera-t-elle compatible avec cette

politique forestière dite réactualisée ? _ Rappelons que la REDD, présente des aspects transversaux difficiles à saisir_

C'est pourquoi l'organisation de cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre logique et approprié, en vue d'ajuster le concept de formulation / révision, tel que précité, aux réalités issues des décisions internationales, (programmes et diverses conventions).

Les objectifs prédéfinis par cet ensemble d'activités, peuvent être substantiellement résumés ainsi qu'il suit : il s'agit entre autres, de contribuer à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités des décideurs, pour une meilleure planification et mise en œuvre des divers processus d'élaboration des politiques en question.

C'est en conséquence de ce qui précède, que les attentes des participants concernaient un échange d'expériences entre les différents pays, axé sur les politiques forestières innovées, l'identification des concepts associés à ces politiques. Mais il a été question de mettre sur pieds les bases communes, en vue d'une harmonisation des politiques forestières dans les pays concernés (Afrique centrale) et enfin une plate-forme d'échange d'informations est mise en place. Il faudra bien que les réponses parviennent.

Il faut enfin conclure qu'une vingtaine de participants ont été sélectionnés et lesquels sont impliqués dans la formulation des politiques forestières en Afrique centrale.

La FAO, pour sa part souhaite la continuité de telles initiatives, à l'issue des prochaines rencontres.

Elbou Mohamed El Moctar

Entretien avec Monsieur Louis BIBISSI, Président de L'ACEIE, au sortir de la tenue du séminaire international sur l'évaluation environnement et la gouvernance forestière en Afrique Centrale tenu à Brazzaville du 25 au 26 novembre 2010 avec l'appui de la Comifac et de la SEEAC



Afrique Environnement Plus : *Vous venez d'organiser le séminaire international sur le thème « Evaluation environnement et la gouvernance forestière en Afrique Centrale ». Quel bilan faites-vous de ces échanges ?*

Louis BIBISSI : Le séminaire international que l'ACEIE vient d'organiser sous le thème que vous avez bien rappelé, a été placé sous le parrainage de la Commission des forêts d'Afrique Centrale et du Ministre du développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement. Ceci constitue un signe fort en ce qui concerne le partenariat stratégique que notre association va désormais entretenir avec cette institution sous régionale. Il en est de même pour le ministre en charge de l'environnement. En terme de contribution, nous avons reçu l'appui technique et financier du Secrétariat Exécutif pour l'Evaluation Environnement en Afrique Centrale (SEEAC) et de la commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnement. Au niveau de la participation, il faut signaler la présence de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, de la GTZ, des associations membres du SEEAC, des administrations, des organisations de la société civile, des chercheurs, des enseignants des universités du Congo, du Cameroun et du Burundi, ainsi que des parlementaires du Cameroun et du Congo. Au titre des communications, vingt cinq (25) communications ont été présentées par des conférenciers qui ont pour la plupart une expérience dans leurs parcours professionnels, et qui ont pu mener des débats et aborder des préoccupations proches des participants. Là également, nous pouvons dire que les communications ont été d'une qualité irréprochable, ce qui a permis aux participants d'échanger et de formuler des recomman-

datations qui consacrent toutes l'importance de l'évaluation environnementale et de la gouvernance forestière. De manière générale, le bilan de notre point de vue est positif.

A.E.P : *L'activité minière constitue un obstacle majeur dans l'impact environnemental sous régional. Pensez – vous que l'on peut parvenir à une gouvernance respectueuse des normes environnementales, au regard des enjeux économiques qu'elle représente pour les états ?*

L.B : Aujourd'hui à travers le monde, en Afrique, voire au Congo, des exemples sont légions pour soutenir qu'en matière de développement des projets, la non prise en compte des préoccupations environnementales dans ces projets conduit à des situations environnementales catastrophiques.

A titre d'illustration, nous pouvons évoquer quelques exemples de notre pays. Le cas de l'ancienne exploitation des potasses du Congo dans le département du Kouilou est symptomatique. Les déchets occasionnés par cette exploitation rejetés délibérément dans la nature sans traitement aucune ont rendu des centaines d'hectares de terres incultes et donc impropres à l'alimentation des Congolais. L'abandon d'une ancienne exploitation des mines dans le département de la Bouenza, notamment dans le district de Mfoati, a occasionné la pollution de la rivière du district, rendant aujourd'hui l'eau impropre à la consommation, et surtout l'activité de rouissage du manioc. Certes, ces projets sur le plan économique ont généré des ressources au budget de l'Etat, mais sur le plan environnemental, ils ont occasionné des impacts négatifs extrêmes, de nature à compromettre un développement durable. L'état Congolais devrait en principe trouver des mesures correctives à ces situations dramatiques. Ces mesures vont coûter chers, alors qu'une étude d'impact sur l'environnement aurait prédit ces désagréments et proposer des mesures appropriées. Il faut donc retenir que même dans le secteur minier, l'étude d'impact environnemental et social, est l'un des moyens qui permet de concilier l'intérêt économique et la nécessité de préserver l'environnement.

A.E.P : *Les conséquences suite à une mauvaise gouvernance des forêts et des activités minières ont un impact négatif sur l'environnement et affectent le niveau de vie des populations riveraines, quelles sont les réponses que vous apportez à ces problèmes ?*

L.B : La réponse à ces problèmes pour parler comme l'application de l'évaluation

environnementale. A ce titre, les outils à utiliser dans la gouvernance des forêts et des activités minières sont nombreux certes, mais complémentaires. En matière de gouvernance forestière par exemple, c'est le plan d'aménagement, l'exploitation à impact réduit, la certification, etc. Pour ce qui est de l'activité minière, les outils tels que l'étude d'impact environnemental et social ou l'audit de conformité sont très utilisés.

A.E.P : Quel bilan faites-vous des activités de l'Association Congolaise pour les études d'impacts environnementaux, depuis sa création ?

L.B : Avant de répondre à cette question, nous souhaitons dire que l'association est fonctionnelle depuis

2008, année au cours de laquelle nous avons signé notre contrat avec la Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale qui est notre principal bailleur de fonds. C'était la condition sine qua non pour prétendre bénéficier de l'appui technique et financier de ce bailleur. Il faut rappeler que la mission principale de l'association est la sensibilisation et la formation des populations, notamment des décideurs, des opérateurs économiques et des membres de l'association sur la nécessité de la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, les politiques à travers l'évaluation environnementale. Présentement, nous avons choisi de focaliser nos efforts sur les études d'impacts environnementaux et sociaux. Actuellement, nous avons

pu réaliser avec l'appui du Secrétariat Exécutif pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC), la Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale (CNEE), le Réseau de Développement des Capacités, le Lien en Evaluation Environnementale en Afrique (CLEAA), le Partenariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique (PEAA), l'UICN pays – Bas un programme de renforcement des capacités portant sur : l'organisation d'un atelier sur la création et la gestion des bureaux d'études en évaluation environnementale en mars 2009 ; l'organisation de la réunion annuelle de l'ACEIE en Janvier 2010, qui avait pour thème « Etudes d'impact simple formalité administrative ou véritable outil de bonne gouvernance » ;

l'organisation de la session de formation en évaluation environnementale au Burundi et à Brazzaville en mars 2010 ; l'organisation de la session de restitution de l'atelier sous régional de Yaoundé au Cameroun de la formation en évaluation environnementale des projets miniers à Brazzaville en octobre 2010 ; l'organisation du séminaire international sur l'évaluation environnementale et la gouvernance forestière qui vient de se tenir. Je saisis de cette opportunité pour dire qu'en terme de perspective, l'ACEIE va continuer de collaborer avec des structures tant publiques que privées sur d'autres thématiques d'actualité en rapport avec l'évaluation environnementale. ■

Kamtcheu Antoine



CANCUN :

LE SOMMET DU COMPROMIS



Un an après le sommet de Copenhague qualifié comme le sommet de l'échec, la communauté internationale s'est retrouvée une fois de plus à Cancun (Mexique) le 10 décembre dernier ; on parle de satisfaction au sein des pays faibles, pourtant on se demande si les exigences multiples formulées un an plutôt ont été acceptées par les gros pays pollueurs ? Si l'ensemble des pays participants semblent (surtout les petits pollueurs) afficher une certaine satisfaction, par rapport à ce qu'il faut qualifier d'un accord minima une fois encore, il reste que la Bolivie et certains militants écologistes, désapprouvent totalement cet accord international, lequel, il faut le reconnaître demeure mitigé dans sa forme, de l'avis de nombreux spécialistes. Sur quoi repose véritablement l'accord de Cancun ?

On revient à la case départ, pas de mesures contraignantes au plan juridique, concernant la sempiternelle question de la réduction des émissions des gaz à effet de serre, en revanche il a été question du renforcement des financements prévus, dont l'essentiel est jusque-là caractérisé par des promesses qui tardent à se concrétiser, alors que les pays supposés bénéficiaires (pays pauvres aux ressources naturelles riches) attendent avec impatience que les choses bougent. Les financements annoncés prévoient un fonds climat, pour les pays forestiers, la France et la Norvège annoncent respectivement le renforcement du « fonds vert » pour la première, soit 200 millions d'euros, quant à la seconde, elle entend venir en appui aux deux pays, l'Indonésie et le Brésil, avec une enveloppe de 1 milliard chacun, qui iront dans la politique de conservation et de préservation de leurs forêts.

Si les pays riches sont favorables à la mise sur pieds de fonds au profit des faibles, il n'en demeure pas moins



que plusieurs interrogations se posent quant à la pérennité de ces fonds. Quelle sera la stratégie qui sera mise en place, susceptible d'assurer leur continuité, la création de taxes internationales pour alimenter ces fonds, l'exemple de taxes sur les billets d'avions et l'activité industrielle axée sur les ressources génétiques sont préconisées par des experts. Autant dire, que cette rencontre s'est plus appesantie sur la question d'argent, occultant ainsi les préoccupations majeures de la planète, à savoir, la réduction indispensable des gaz à effet de serre, en dépit du 4ème rapport du GIEC, dont les prévisions se confirment au jour le jour, au regard des catastrophes qui se succèdent. Pire ! Le prolongement du protocole de Kyoto, l'unique espoir pouvant éventuellement permettre l'issue d'une mesure contraignante de réduction des GES, dans le futur, a été rejeté par les gros pollueurs, toujours la Chine et les USA en tête de

ces détracteurs. L'enterrement définitif du Kyoto en 2012 est semble-t-il confirmée, une déception pour la Bolivie, qui aura au moins le digne mérite d'avoir refusé tout accord excluant cette nécessaire contrainte juridique de réduction, dusse-t-il engranger des financements qui restent truffés le plus souvent de mécanismes si complexes, qu'il deviennent à la fin inaccessibles, et parfois d'une lenteur inexplicable. Aussi faut-il préciser que de nombreux mécanismes d'aide sous forme d'obligations internes pour les pays bénéficiaires, en plus de leur complexité, ils tendent à encourager les pollueurs à aller de l'avant dans leur débâcle. L'exemple de la REDD, le plus récent est en lui seul illustrant, il est en effet considéré tel un permis de polluer, pour la simple raison, qu'il consiste, certes à financer des projets de préservation et conservation, mais en même temps, il autorise aux industries (des pays pollueurs) d'augmenter leur quota d'émissions polluantes, en octroyant lesdits financements. Payer et polluer plus, cela paraît simpliste comme définition, mais c'est une dure réalité.

Cancun, un succès, un échec ? On ne sait plus. ■

Elbou Mohamed El Moctar

Intervention de la FAO à Cancun
en marge de la COP16 :

L'AGRICULTURE "CLIMATE-SMART" EST-ELLE POSSIBLE?

Parallèlement aux négociations de la COP16, la FAO a présenté aujourd'hui ses objectifs en matière d'agriculture intelligente, ou agriculture "climate-smart", dont elle avait déjà dévoilé la teneur dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique, qui s'est tenue à La Haye (Pays-Bas) du 31 octobre au 5 novembre dernier. Il s'agit d'adapter l'agriculture dans les pays en voie de développement afin de relever le défi de la sécurité alimentaire dans un monde toujours plus densément peuplé et dans lequel les terres arables s'amenuisent.

A Cancun, des présentations didactiques par pays ont illustré diverses approches qui visent toutes à augmenter la productivité et l'adaptation des communautés agricoles, réduire les émissions de gaz à effet de serre et soutenir des objectifs de sécurité alimentaire. ■

Ne braconez pas !
N'achetez pas !
Ne vendez pas !
Ne laissez pas
transiter tout
produits illicites
issus d'une faune
protégée par la
Convention CITES!



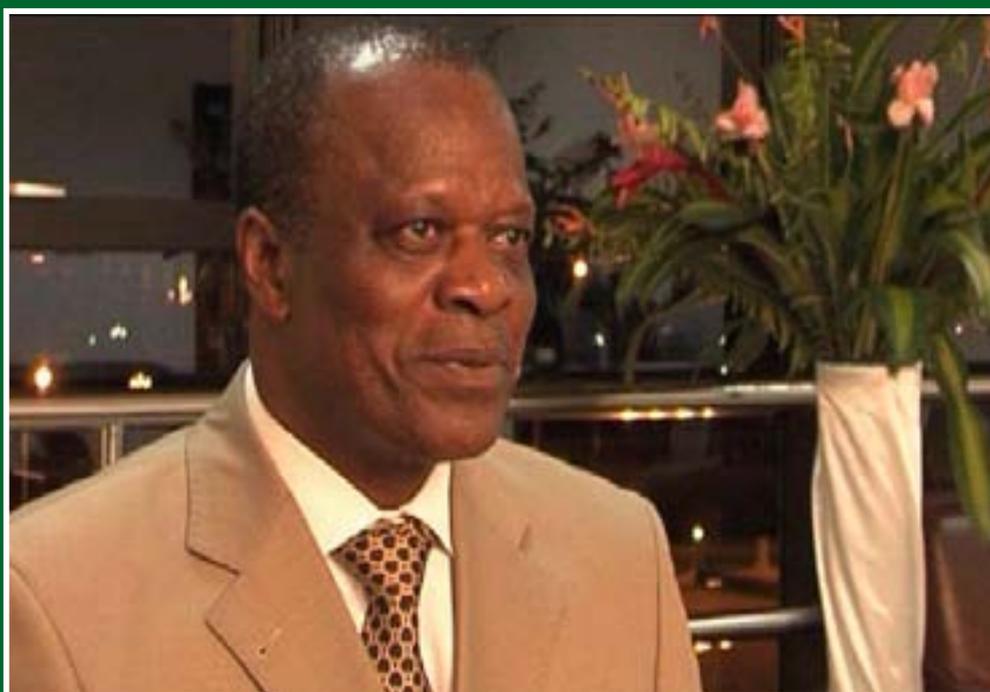
Respectez et
faites respecter
votre faune et
votre flore pour
les générations
actuelles et futures



INTERVIEW AVEC

S.E HENRI DJOMBO

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CONGO



Afrique Environnement Plus : Vous venez de participer à la conférence de Cancun qui a abouti à la création d'un « fond s vert ». Pensez-vous que cet engagement sera respecté, lorsqu'on sait que les mesures antérieures relatives au fonds « fast start » n'ont pas connu d'exécution ?

S.E. Henri DJOMBO :
Votre souci est fondé.

Les engagements pris à Copenhague sur le fonds « fast start » n'ont pas été honorés dans leur première année (2010), qui s'est achevée sans que les pays développés aient apporté les 10 milliards de dollars US attendus.

A la suite des leçons tirées à Cancun, je pense que cette fois le système des Nations Unies mettra tout en oeuvre pour mobiliser les fonds fast start et s'assurera une bonne exécution des résolutions de Cancun, dont la mise en place du « fonds vert ».

Afrique Environnement Plus : Que retenez-vous de positif pour le continent africain ?

S.E. Henri DJOMBO : Nous avons tiré des leçons. Au cours de la COP 16, j'ai noté avec beaucoup de satisfaction la cohésion du groupe africain dans les débats et la prise des décisions. La création des

mécanismes de financement destinés à soutenir les efforts des pays en développement dans les domaines de la gestion forestière durable, de la conservation de la biodiversité, de la lutte contre la pauvreté, du renforcement des capacités, profiteront, à coup sûr, également à l'Afrique.

Afrique Environnement Plus : A Cancun, il a été également question du processus REDD+. Les pays du bassin du Congo ont-ils trouvé satisfaction sur les avancées enregistrées autour de ce mécanisme international de financement ?

S.E. Henri DJOMBO :

Après Bali et Copenhague, le processus REDD+ a fait encore plus d'unanimité à Cancun. La position commune des pays du bassin du Congo sur le mécanisme REDD+ a été soutenue par les autres pays africains et les autres groupes continentaux. Il reste cependant que les pays du bassin du Congo renforcent leur participation dans les instances internationales de décision et d'affectation des fonds créés (fonds vert, fonds fast start, etc.), pour permettre la mise en oeuvre de leurs programmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Afrique Environnement Plus : La deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto s'achève en 2012. La COP 16 s'est achevée sans que les pays industrialisés aient pris des engagements chiffrés pour la période post Kyoto. Est-ce à dire que c'est déjà la mort du Protocole de Kyoto ?

S.E. Henri DJOMBO : Les pays industrialisés n'ont certes pas pris des engagements chiffrés sur les niveaux de réduction de leurs émissions des gaz à effet de serre, mais l'accord de Cancun prévoit la continuation du Protocole de Kyoto au-delà de l'année 2012.

L'accord sur le climat se construit par pas progressifs, le premier étant obtenu à Copenhague, le second à Cancun et le troisième est attendu à Durban en décembre 2011. C'est donc en terre africaine que sera signé le traité post-2012.

LES CATASTROPHES ONT FAIT 295.000 MORTS EN 2010

Dominées par le séisme en Haïti, les catastrophes naturelles ont été particulièrement dévastatrices en 2010, avec 295.000 morts et 130 milliards de dollars de dégâts, bien davantage que la moyenne des 30 dernières années.



L'année passée fut la plus meurtrière depuis 1983 et la sécheresse en Éthiopie qui fit 300.000 morts, selon le groupe allemand Munich Re, grand nom de la réassurance, dont le rapport annuel publié lundi fait référence. Au total, 950 catastrophes naturelles ont frappé la planète, un chiffre bien supérieur à la moyenne de ces 30 dernières années (615 catastrophes annuelles, 66.000 morts par an, 95 milliards de dollars de dégâts). "L'année a été marquée par une assez rare accumula-

tion de tremblements de terre importants", et par un nombre élevé de catastrophes liées au climat, qui semble indiquer une poursuite du réchauffement climatique, selon le rapport. Les Haïtiens ont payé le plus lourd tribut à la nature, lors du séisme de janvier qui fut l'évènement le plus meurtrier de 2010, avec 222.570 morts. Il a causé huit milliards de dollars de dégâts.

Ce séisme, l'un des plus importants depuis un siècle, n'a toutefois entraîné que des pertes négligeables pour l'industrie de l'assu-

rance, comme c'est souvent le cas dans les pays en développement", peu de biens et de personnes y étant assurés, souligne Munich Re.

En termes de victimes, arrivent ensuite la vague de chaleur et de feux de forêts de l'été en Russie (56.000 morts), et le tremblement de terre d'avril en Chine (2.700 morts).

Côté pertes matérielles, le séisme en février au Chili, qui a causé 30 milliards de dollars de dégâts et fait 520 morts, fut le phénomène le plus dévastateur, suivi des inondations de juillet à septembre au Pakistan (9,5 milliards de dollars de dégâts et 1.760 morts).

Dans les pays les plus développés, les catastrophes ont été peu meurtrières, mais très coûteuses et avec

de lourdes conséquences pour les assureurs. L'Europe occidentale a été balayée par la tempête Xynthia en février (65 morts, 6,1 milliards de dollars de dégâts, assurés pour moitié), et les États-Unis par des tornades, pour un total de 4,7 milliards de dollars de dommages (assurés aux trois-quarts). Si les ouragans ont été relativement peu dévastateurs, le réchauffement des océans, "qui ne peut plus être expliqué seulement par les oscillations naturelles (mais auquel) contribue probablement le réchauffement climatique" promet de nouvelles saisons difficiles dans les années à venir. Munich Re n'a par ailleurs pas encore pu chiffrer le coût des inondations qui submergent une partie de l'Australie depuis décembre.

L'un des évènements qui a le plus retenu l'attention des médias, l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull en avril, a paralysé le trafic aérien européen pendant des semaines et fini par coûter "des milliards" aux compagnies aériennes.

"Les compagnies aériennes auraient pu être assurées" et éviter ces pertes, déplore Munich Re, dont le métier est de proposer à la fois des contrats d'assurance et de réassurance, c'est-à-dire apporter une garantie aux autres assureurs.

Son grand concurrent suisse Swiss Re, prenant en compte également les catastrophes du fait de l'homme - accidents, ou explosion de la plate-forme pétrolière Deep Water Horizon de BP par exemple -, avait indiqué en novembre s'attendre pour 2010 à 222 milliards de dollars de dégâts pour l'économie, et 260.000 décès.

Source : Courrier du Vietnam AFP/VNA/CVN

CONSEQUENCE CATASTROPHIQUE DES INONDATIONS EN AUSTRALIE

par Daniel Munoz (source nouvelobs.com)

ROCKHAMPTON, Australie (Reuters) - Les inondations qui affectent depuis Noël le nord-est de l'Australie pèsent lourdement sur les infrastructures et l'économie locale, contraignant les trois-quarts des mines de charbon à suspendre leurs activités. L'Australie est victime du phénomène climatique La Niña qui devrait se poursuivre au moins trois mois et a déjà fait 200.000 sinistrés et isolé 22 villes au milieu d'un océan de boue et d'eau brune.

"Soixante-quinze pour cent de nos mines sont actuellement à l'arrêt en raison de ces inondations, qui ont donc un impact massif sur les marchés internationaux et sur le secteur international de l'acier", a déclaré mercredi Anna Bligh, Premier ministre du Queensland.

Cet Etat australien est à lui seul le premier exportateur mondial de coke, un résidu solide de houille utilisé dans la métallurgie pour l'alimentation des hauts-fourneaux.

Selon des analystes, la baisse des exportations va durer plusieurs mois et les inondations pourraient amputer de 0,4 point le produit intérieur brut de l'Australie.

Les habitants du Queensland tentaient mercredi de contenir la montée des eaux en construisant des digues de sable. "Chaque centimètre compte", a dit Ian Stewart, coordinateur des opérations dans le Queensland. ■



Une conjugaison rarissime de deux phénomènes climatiques sur le Pacifique et l'Atlantique.

Par Marielle Court

Au cœur de l'été, des scientifiques américains de l'université de Columbia (New York) ont choisi de s'intéresser à l'hiver. Pour répondre à une question: pourquoi l'Europe du Nord, d'un côté, et une partie des États-Unis, de l'autre, ont subi des pics de neige exceptionnels et de froid durant l'hiver 2009-2010. «Au point que les chutes de neige records qui ont frappé Washington ont été un argument exploité par les climato-sceptiques pour ridiculiser la théorie du réchauffement climatique», rappelle Richard Seager, l'un des principaux auteurs de l'étude publiée dans la revue *Geophysical Research Letters*. Or, les conclusions des chercheurs n'ont pas grand-chose à voir avec le changement climatique.

Plus de précipitations

Ces chutes de neige exceptionnelles sont le résultat d'une concomitance rarissime entre deux événements météorologiques naturels. Il s'agissait, côté Pacifique, du phénomène El Niño (une évolution de la pression atmosphérique australe et une légère augmentation de la température de surface de la mer). Il se traduit par plus de précipitations dans certaines régions d'Amérique du Nord (de la Californie à la Floride).

Côté Atlantique, c'est un autre phénomène, baptisé NAO (oscillation nord-atlantique), qui était à l'œuvre et dont la persistance a été particulièrement exceptionnelle. Lorsque cette NAO est négative, cela aboutit à une arrivée importante d'air froid en provenance de l'Arctique sur le continent euro-

péen. Combiné à l'humidité océanique, cela entraîne des chutes de neige abondante, y compris au sud. «El Niño agit très directement sur la météo américaine. La NAO a des effets moindres aux États-Unis, mais très directs sur l'Europe», précise Jean-Pierre Céron, prévisionniste à Météo France. ■



Afrique ENVIRONNEMENT Plus Magazine



DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE

Lisez et contribuez à sa survie

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SIÈGE BRAZZAVILLE CONGO

afenvironnementplus@yahoo.fr

CONTACTS : (+242) 519 62 49 / 806 05 29

CHOLÉRA EN HAÏTI :

Près de 150.000 cas,
plus de 3.300 décès

L'épidémie se poursuit inexorablement en Haïti, avec au dernier bilan du Ministère haïtien de la Santé du 26 décembre, près de 150.000 recensés, soit 15.000 de plus sur une semaine seulement, et une augmentation des décès au-delà de 3.300. Le choléra pourrait aggraver aussi l'insécurité alimentaire en Haïti, c'est l'alerte de l'Organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) du 29 décembre car une partie importante des cultures de riz dans le nord-ouest d'Haïti ne sera pas récoltée en raison d'une possible contamination par le choléra.

Une nouvelle campagne d'information pour sensibiliser les agriculteurs sur les questions d'hygiène et de salubrité vient d'être lancée par la FAO.

L'épidémie atteint des pics au niveau des hospitalisations et des décès et taux global de mortalité à 2,3%. Dans certaines régions comme celle de Nippes ou le Sud est de l'île les taux de mortalité atteignent 15 à 19% ■

Source : santelog.com



Choléra

L'AFRIQUE OCCIDENTALE TOUCHÉE



Haïti n'est pas le seul pays qui doit affronter une épidémie de choléra. C'est en fait la population de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria en tête de liste, qui est touchée par cette maladie.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), 1555 personnes sont mortes du choléra depuis le début de l'année au Nigeria parmi les 38 713 personnes qui ont contracté cette maladie qui peut entraîner une déshydratation sévère et une insuffisance rénale mortelles. Dans ce pays, qui est le plus peuplé d'Afrique, environ 80 % des victimes seraient des femmes et des enfants.

La propagation de la maladie aurait été alimentée par des pluies torrentielles et des inondations survenues dans des régions rurales du pays, où l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires est difficile. Le retour de la saison sèche devrait permettre d'endiguer le problème. ■

DU NIGERIA À SES VOISINS

Les analystes de l'UNICEF estiment que l'éclosion nigériane de choléra s'est par la suite étendue aux pays voisins, soit le Cameroun, le Tchad, le Bénin et le Niger.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'actuelle épidémie est la pire depuis que 7654 personnes ont perdu la vie en 1991.

La situation est particulièrement critique au Bénin, où de récentes inondations aux effets ravageurs - elles touchent les deux tiers du territoire béninois et ont laissé 100 000 personnes sans toit - pourraient rendre la situation encore plus critique qu'elle ne l'est déjà. Plus de 800 cas de choléra ont été rapportés pour l'instant.

Au Pakistan, où de gigantesques inondations ont frappé une grande portion du pays cet été, 99 cas de la maladie ont été recensés entre les mois de juillet et de septembre par l'OMS. Dans les zones les plus touchées par les inondations, l'OMS a installé plus de 60 centres de traitement de la diarrhée afin de prévenir la propagation du choléra en traitant un maximum de victimes avant qu'elles ne contaminent leurs pairs. ■

Source : radio-canada

LE CHOLÉRA, EN BREF

Le choléra est une infection intestinale aiguë due à une bactérie, *Vibrio cholerae*, qui se transmet par voie directe fécale-orale ou par l'ingestion d'eau et d'aliments contaminés.

La forme la plus grave de la maladie se caractérise par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse aiguë qui peut entraîner une déshydratation sévère et une insuffisance rénale mortelles.

La période d'incubation très courte - de 2 heures à 5 jours - accroît le risque de flambées explosives, car le nombre de cas peut augmenter très rapidement. Environ 75 % des sujets contaminés ne présentent pas de symptômes, mais le vibriion reste présent dans les selles pendant 7 à 14 jours; il est évacué dans l'environnement, où il peut contaminer d'autres personnes.

Contrairement à d'autres maladies diarrhéiques, elle peut emporter un adulte bien portant en quelques heures. Le risque de décès est plus important chez les sujets immunodéprimés comme les enfants mal nourris ou les porteurs du VIH. ■

Source : Organisation mondiale de la santé.



LE PIÈGE DES BIOCARBURANTS EN AFRIQUE.

30 PAYS AFRICAINS EN COMPÉTITION DANS UN DOMAINE DOUTEUX !

Sans grande précaution, une trentaine de pays africains se sont lancés dans la production de biocarburants. La course effrénée vers cette alternative au pétrole suscite une levée de boucliers motivée par la crainte persistante de voir le carburant entrer en concurrence avec l'alimentation.

PAR WALID KEFI, TUNIS

Une véritable « biocarburantomania » est en train de se répandre en Afrique depuis la forte poussée de fièvre du baril de pétrole en 2008. Au Sénégal, le président Abdoulaye Wade, qui se veut le champion africain des biocarburants, a révélé, le 28 décembre dernier dans son adresse à la nation à l'occasion du Nouvel An, que la production de biocarburants a bien démarré dans le pays avec la mise en valeur de 10 000 hectares de jatropha, un arbre originaire du Brésil très présent dans les pays sahéliens, où il est plus communément appelé pourghère ou bagani, et dont les graines non comestibles produisent une huile aux propriétés comparables à celles du diesel. « En faisant planter par chaque communauté rurale 1000 ha, nous aurons 3 210 000 tonnes de jatropha, soit 1,134 million de litres de biodiesel, correspondant à notre indépendance énergétique », a notamment précisé le chef d'Etat sénégalais.

L'Afrique du Sud, autre pays en pointe sur le continent pour la promotion



de cette nouvelle énergie grâce au géant Ethanol Africa, voit désormais grand et envisage l'ouverture de huit usines de bioéthanol en 2010. Ethanol Africa compte aussi investir en Angola, en Zambie, en Tanzanie et au Mozambique pour produire du biocarburant à partir du maïs et de la canne à sucre. De son côté, le Burkina lorgne de plus en plus les biocarburants. La première unité de production de biodiesel à base de graines de jatropha devrait prochainement voir le jour à Kossodo, à l'initiative du chef traditionnel Larlé Naba.

Au Mali, le jatropha, appelé également « l'or vert du désert », est exploité depuis deux ans dans la production de biodiesel. Au Zimbabwe, qui fut pionnier en Afrique en matière de production des biocarburants issus de la canne à sucre dès le début des années 80, les regards se tournent aussi vers le jatropha, avec la plantation de 60 000 hectares l'an passé. Transload, une unité de fabrication d'agro-carburants implantée près de Harare, produit également depuis 2008 du biodiesel à partir de graines de coton, de soja et de tournesol.

EXPORTATIONS VERS L'UNION EUROPÉENNE

L'île Maurice concentre ses efforts sur la canne à sucre

tandis que le Cameroun produit déjà son biocarburant à partir de l'huile de palme. Le Nigeria s'est, quant à lui, lancé dans la production de bioéthanol à partir du manioc. Au total, une trentaine de pays africains produisent déjà des agro-carburants, selon l'Association africaine des producteurs de biocarburants (AAPB), née en novembre 2006 à Ouagadougou en marge d'un atelier sur le développement de la filière biocarburants dans l'espace UEMOA.

Selon les experts, l'engouement africain pour les agro-carburants s'explique essentiellement par la volonté de réduire la dépendance énergétique et, accessoirement, par le souhait de créer des emplois dans le milieu rural.

Selon les experts, l'engouement africain pour les agro-carburants s'explique essentiellement par la volonté de réduire la dépendance énergétique et, accessoirement, par le souhait de créer des emplois dans le milieu rural. « Les pays africains qui misent sur les biocarburants sont majoritairement attirés par les perspectives d'allègement de la facture énergétique et de création d'emplois », explique Joël Blin, bio-énergéticien, responsable du laboratoire Biomasse-énergie et biocarburant (LBEB) au Burkina Faso. Mais, s'il est vrai que la majorité des pays africains produisent des biocarburants pour les besoins du marché intérieur, il n'en demeure pas moins que quelques-uns d'entre eux exportent déjà cette énergie vers le Nord. Le groupe sucrier soudanais Kenana a, pour la première fois le 27 décembre dernier, exporté 5 millions de litres d'éthanol d'une valeur de 3,3 millions de dollars vers l'Union européenne. « Quatre autres cargaisons, de 5 millions de litres chacune, doivent encore partir pour l'UE d'ici la fin février 2010 », révèle Majdi Hassan, directeur des

ventes du groupe, cité par l'AFP. Le Soudan emboîte ainsi le pas à l'île Maurice et au Zimbabwe, qui exportent depuis quelques années du biodiesel vers le marché communautaire.

MANGER OU CONDUIRE ?

Qu'ils soient destinés au marché intérieur ou à l'export, les biocarburants font, depuis 2008, année marquée par des émeutes de la faim dans plusieurs pays africains, l'objet de vives critiques sur le continent. Au Sénégal, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) a dénoncé avec véhémence le programme national des biocarburants, qui ne constitue pas, selon lui, « une priorité pour le monde rural ».

Une étude sur les biocarburants au Sénégal, publiée début 2009 par les ONG Wetlands International et Action-aid, a estimé que le développement des biocarburants pourrait à terme menacer les cultures vivrières et ouvrir la voie à une compétition dangereuse entre les 800 millions d'automobilistes et les 2 milliards d'humains qui vivent sous le seuil de pauvreté dans le monde. Une autre étude menée par des ONG et intitulée « Jatropha, un piège socioéconomique pour le Mozambique » a également révélé que les jatrophas du Mozambique ont été majoritairement plantés sur des terres arables. Conséquence de cette forte mobilisation : la 2e Conférence internationale sur les biocarburants, tenue du 10 au 12 novembre dernier à Ouagadougou, a reconnu explicitement la responsabilité directe des biocarburants dans la crise alimentaire et recommandé le lancement de politiques d'autosuffisance alimentaire en parallèle aux stratégies de développement des agro-carburants. ■

BIOCARBURANT UNE SOLUTION CERTES, L'AGRICULTURE UNE NECESSITE EVIDENTE



2011 : L'HORIZON S'ASSOMBRI



De tous les temps ayant retracé l'histoire de l'antiquité, les oiseaux ont toujours servi de présages (bons ou mauvais), telles les saisons, la messagerie, mais aussi, la mort, la fin et autres interprétations aussi superstitieuses les unes que les autres. Mais les présages que nous révèle l'année 2011, ne sont toutefois pas rassurants, le phénomène des dizaines de milliers d'oiseaux et poissons morts et / ou agonisants, aux USA (Louisiane et Arkansas), et en Europe (Suède, Italie), risque de bien fragiliser les fondements de bases, de toute hypothèse exacte, d'un point de vue scientifique. Si l'on n'arrive pas à expliquer de façon convaincante et logique, les véritables raisons de cette hécatombe, on risque de bien s'acheminer vers les nombreuses extrapolations, qui n'ont jusque-là pu expliquer réellement la cause de la disparition des dinosaures. Mais si la disparition de ces derniers (dinosaures), trouvent une explication sur un éventuel météorite géant qui aurait percuté notre terre, il y a quelques millions d'années, quelle justification alors pourrait-on attribuer à ces volatiles et poissons, sur lesquels aucune pathologie n'a été découverte, en dépit des centaines de biopsies et autres examens médicaux ? Pas plus qu'une intoxication révélée.

Une situation que saisissent en plein vol, les nombreux oracles et autres prophètes qui pullulent sur terre, en vue d'étayer en toute légitimité leur "fin du monde" et autres mondes de l'au-delà, une confusion qui leur permet de vider les derniers sous, dans les poches de quelques terriens (adeptes) peu éclairés. Il est vrai que dans la pénombre on peut tous simuler une transe et prophétiser, pas plus que vous, votre interlocuteur n'y voit rien. En tous cas, de nombreux (égarés et clairvoyants) tentent coûte que coûte, de valider leur hypothèse, mais rien de bien palpable, n'en est ressorti.

Pour en revenir à l'année 2011, elle semble n'être que le prolongement de 2009 et 2010, les catastrophes s'enchaînent de plus belle, les inondations frappant de nombreux pays, Australie, Pakistan, pour n'en citer que ceux-là, laissant des millions de personnes dans le désarroi total. Les séismes et autres cyclones, les incendies de forêts, le volcan Eykjafköll(excusez l'orthographe) qui (re) menace, l'Europe gelée par un hiver sans précédents, la Russie une sécheresse qui a bouleversé la production mondiale de blé et de maïs, faisant dégringoler à la hausse les produits, mais également leur raréfaction. Le spectre de la famine des siècles derniers plane de nouveau, (Darfour, Sud Soudan, Corée du Nord,...) _ Complète désolation_ En fin Haïti, un an après le drame, qui commençait à plonger dans l'oubli, fait encore parler d'elle, après des élections (controversées) et dans une misère indicible, l'épidémie de choléra qui persiste, les viols de femmes et d'enfants se propagent dans les camps de réfugiés, les ONG tentent tout, mais rien n'y fait. Haïti entend réaliser les prophéties de toujours, sur sa malédiction. Ces "hommes" haïtiens plongés dans la même galère des camps, ont-ils réellement besoin d'aller au-delà de l'ignominie, en s'adonnant à des viols collectifs ; ils font aujourd'hui partie des catastrophes prioritaires, auxquelles il faut s'attaquer de toute urgence. Une femme, une fille, peut se relever d'une blessure, de la famine, mais pas des séquelles, d'un viol dusse-t-il être individuel.

L'année 2011 est là, c'est le tout début, que nous réservent les mois à venir ? Mais dans chaque humain demeure un fond d'optimisme, et nous ne pouvons que vous (nous) souhaiter, une vie de prospérité, de santé et d'équilibre pour toute la planète.
Meilleurs vœux ■

Elbou Mohamed El Moctar

i-Media

Création & Design Graphics

www.imediacongo.com
contact:@imediacontact.com
imediacongo@yahoo.fr
Tel: (+242) 06 678 02 26
(+242) 06 689 04 95



Graphism & Design



Création de sites Internet

Design graphique, Hébergement,



Applications Web

Internet, extranet, E-commerce,
mobile, interfaçage et intégration
B2B-B2C

STUDIO DE CRÉATION GRAPHIQUE ET DE- SIGN WEB

iMEDIA Congo prend en charge votre communication. De la création de votre identité visuelle (votre logo et la charte graphique) à son évolution, à sa déclinaison sur supports Web et imprimés :

- * Catalogue, Magazine, Rédactionnel, Site internet
- * Affiche, Campagne publicitaire, dépliants/plaquettes...
- * Création de carte de visite, en têtes de lettres
- * Création de logo
- * Suivi impression...

Nous vous donnons les moyens de disposer d'une communication homogène alliant créativité et professionnalisme. Nous vous offrons des solutions personnalisées, souples, adaptées à vos besoins, avec des prix hyper compétitifs : c'est notre engagement.

L'identité visuelle participe activement au positionnement et à l'image que l'on veut donner de son entreprise.

Notre équipe de graphistes et de concepteurs se tient à votre disposition pour vous proposer des créations originales



studio de création graphique et design web

Le Droit à l'Éducation

N'exclut pas la Perpétuation des Valeurs Traditionnelles

